



TROPHÉES INPI 2022 :

DÉCOUVREZ LES QUINZE ENTREPRISES FINALISTES ET LE PRÉSIDENT DU JURY, BERNARD REYBIER (FERMOB)

Créés en 1991, **les Trophées INPI récompensent des entreprises emblématiques de l'innovation française** - citons par exemple Devialet, Agriconomie, Moustache Bikes ou encore Bioret Agri - **se distinguant par l'exemplarité de leur stratégie de propriété industrielle. Ils soulignent aussi la capacité des entreprises à gérer leurs actifs immatériels et à en tirer parti dans leur stratégie de développement** (CA, emplois, nouveaux produits, activité à l'export, partenariats, levées de fonds...).

Cette année, le jury est présidé par Bernard Reybier, président du Conseil d'Administration de Fermob, entreprise lauréate des Trophées en 2013.

Quinze PME et start-up sont **en course** pour incarner l'innovation à la française. Elles concourent dans les **cinq catégories** suivantes :

- Export
- Industrie
- Innovation responsable
- Recherche partenariale
- Start-up

Rappelons que ce sont nos chargés d'affaires, présents dans chacune des régions françaises pour rencontrer les entreprises et les accompagner dans leurs démarches de propriété industrielle, qui repèrent, au fil de l'année, les entreprises innovantes et prometteuses, susceptibles de concourir.

Les entreprises sélectionnées remplissent alors un dossier, et un jury interne choisit trois entreprises pour chaque catégorie. **Ce sont ces 15 finalistes que nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui.**

Dans un second temps, un jury composé d'une quinzaine d'experts de l'innovation (cf. détail page 3) désigne un lauréat dans chaque catégorie.

Découvrez les histoires inspirantes de ces entreprises, qui ont fait de l'innovation un pilier de leur croissance, en menant une politique de propriété industrielle volontaire et cohérente.

RENDEZ-VOUS LE 30 NOVEMBRE POUR DÉCOUVRIR LES LAURÉATS !

BERNARD REYBIER (FERMOB), PRÉSIDENT DE L'ÉDITION 2022

Bernard Reybier, président du Conseil d'Administration de Fermob, nous fait l'honneur de présider le jury de l'édition 2022 des Trophées INPI.



Aujourd'hui président du groupe Fermob, Bernard Reybier a débuté sa carrière à l'international et dans une multinationale américaine, après son diplôme de l'EM Lyon, pour « bien apprendre le marketing ». En 1989, après avoir été directeur commercial d'un groupe agroalimentaire français, il reprend un tout petit atelier de ferronnerie, Fermob, et ses 10 ouvriers. Trois décennies plus tard, Fermob est un leader mondial de la décoration de jardin, compte plus de 400 collaborateurs et 150 millions d'euros de chiffres d'affaires.

Soucieux de transmettre et de partager, Bernard Reybier est présent aux conseils d'administration de différentes sociétés ou organismes professionnels (Conseiller du Commerce Extérieur, Lyon City Demain, VIA/Le French Design, Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Est). Il est également Président du Family Business Network Auvergne Rhône Alpes, qui s'intéresse à la gouvernance actionnariale des entreprises familiales pluri générationnelles.

*« J'ai accepté tout de suite la proposition de présider le jury des Trophées INPI 2022 – proposition qui m'honore et honore mon entreprise - car, en tant qu'ancien lauréat et chef d'une entreprise qui se développe, j'ai un devoir de témoignage, de transmission. Plus égoïstement, cette présidence est aussi pour moi l'occasion de continuer à apprendre, de rencontrer de nouveaux entrepreneurs, d'enrichir encore mes connaissances en propriété intellectuelle. Cela me permettra j'espère d'en parler encore mieux, au sein de mon entreprise, au sein de ma profession, de motiver les adhérents du VIA à se poser les bonnes questions. **Plus nous serons nombreux à nous saisir de la problématique de propriété intellectuelle – et pas seulement à travers les brevets, mais aussi à travers les marques, les dessins et modèles – plus l'économie française en bénéficiera.** »*

En savoir plus : [lire l'interview de Bernard Reybier sur inpi.fr](https://inpi.fr)

UN JURY PRESTIGIEUX

Le jury, reflet de l'écosystème de l'innovation française, est composé de personnalités et d'experts, issus des secteurs privés et publics.

Président : Bernard Reybier, président du Conseil d'Administration de Fermob

INPI : Pascal Faure, directeur général

ADEME : Nadia Boeglin, directrice de la transition écologique des grands comptes

Afnor : Christine Kertesz, responsable du département Relations Adhérents

Association des praticiens du droit des marques et des modèles (APRAM) : Sylvie Bénoliel-Claux, présidente

Association française des spécialistes en propriété industrielle (ASPI) : Géraldine Guéry-Jacques, présidente

Energysquare, lauréat Trophées 2021 catégorie « Export » : Timothée Le Quesne, PDG

Bpifrance : Emile Lesage-Perilleux, responsable juridique et propriété intellectuelle innovation, Direction de l'expertise et des programmes

Business France : Eric Morand, directeur du département Tech & Services

CCI France : Frédérique Lonchambon, responsable du pôle Développement des entreprises et de territoires

Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) : Jean-Christophe Rolland, président

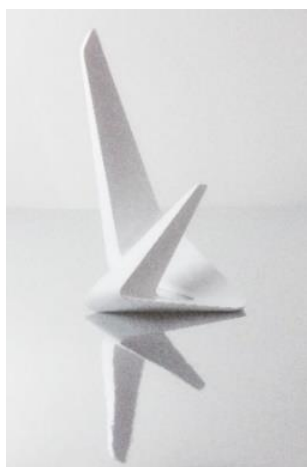
Direction générale des entreprises (DGE) : Olivier Deschildre, chef de projet « innovation et propriété industrielle »

Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) : Juliette Thomas, Cheffe du département action régionale

Lactips, lauréat Trophées 2021 catégorie « Recherche partenariale » : Jean-Laurent Pradel, Directeur R&D

Réseau Curie : Stéphanie Kuss, directrice générale

Union des fabricants (Unifab) : Nicolas Martin, vice-président



Les Trophées INPI ont été conçus et réalisés par le designer français Ora-ïto.

CATÉGORIE EXPORT



DREAMPATH DIAGNOSTICS (Strasbourg, Grand Est) DES DIAGNOSTICS PLUS FIABLES ET PLUS RAPIDES

Créée en 2011, Dreampath Diagnostics développe des solutions qui simplifient la gestion et l'archivage des échantillons biologiques humains. La PME strasbourgeoise a notamment mis au point « FINA », le premier scanner au monde permettant d'automatiser la traçabilité des échantillons analysés par les laboratoires d'anatomie pathologique (prélèvements de tissus humains dans les domaines de l'oncologie, de la greffe, des maladies infectieuses, d'Alzheimer, etc.). Grâce à cette technologie innovante, les échantillons n'ont plus à être gérés manuellement, les risques de confusion sont ainsi réduits et l'accès aux échantillons facilité, ce qui améliore le parcours de soin du patient. A ce jour, cette technologie a géré près de 150 millions d'échantillons, ce qui a bénéficié au diagnostic de millions de patients dans le monde entier. « Nous investissons chaque année plus de 80 % de notre chiffre d'affaires en Recherche & Développement, ce qui nous permet d'être les leaders mondiaux dans notre secteur. Nous protégeons par ailleurs systématiquement nos inventions par des dépôts de titres de propriété industrielle dans nos pays cibles (UE, US et Chine). Cela augmente notre valeur et celle de nos produits. Cette nomination aux Trophées INPI a une grande valeur de reconnaissance et représente une réelle fierté pour toute l'équipe. » **confie Pablo Jordan, co-fondateur et directeur général.**

dreampathdx.net

● Date de création : 2011 ● 35 salariés ● CA 2022 : 5M € dont 4,7M€ à l'export / Budget R&D : 4M € ● 89 brevets / 11 marques



GATTEFOSSÉ (Saint-Priest, Auvergne-Rhône-Alpes) DES INGRÉDIENTS PERFORMANTS POUR LES INDUSTRIES DE LA BEAUTÉ ET DE LA SANTÉ

Gattefossé développe, produit et commercialise des excipients pharmaceutiques et des ingrédients cosmétiques d'origine naturelle, pour les industries de la beauté et de la santé dans le monde. Créée en 1880 à Lyon, cette entreprise familiale est une spécialiste de la chimie des lipides et de l'extraction végétale. Ses produits contribuent à l'efficacité de crèmes de soin, crèmes antirides, protections solaires, shampoings ou encore comprimés et gélules... elle ne cesse d'innover pour améliorer leur performance, répondre aux souhaits de ses clients et aux exigences réglementaires et écologiques mondiales. Par ailleurs l'ETI continue de développer sa présence à l'international : ses produits sont distribués dans 80 pays et la construction d'une deuxième usine est en projet aux États-Unis, en plus de ses centres techniques existants en France, en Chine et en Inde. « Nous déposons des brevets pour tous nos nouveaux ingrédients et technologies, et dans tous les pays importants pour notre activité. Plusieurs années sont nécessaires pour développer un produit et l'installer chez un client, c'est pourquoi une solide stratégie de propriété industrielle est essentielle si l'on veut protéger nos idées et les pérenniser. Être nominés aux Trophées INPI est une reconnaissance des efforts fournis en matière de protection de nos innovations ces dernières années. » **souligne Ségolène Moyrand-Gros, présidente du groupe.**

gattefosse.com

● Date de création : 1880 ● 365 salariés ● CA 2021 : 119,7M € dont 70% réalisé à l'export / Budget R&D : 6M€ ● 18 familles de brevets / 46 brevets français et internationaux / 195 marques



PROVEPHARM LIFE SOLUTIONS (Marseille, Provence- Alpes-Côte d'Azur)

DES MOLÉCULES REVITALISÉES POUR PLUS DE SÉCURITÉ ET DE PROPRIÉTÉS POUR LES PATIENTS

Grâce à une technologie brevetée, Provepharm nettoie et retravaille d'anciennes molécules, selon la législation en vigueur, pour réhabiliter leur application. Le laboratoire pharmaceutique marseillais est notamment le seul au monde à avoir obtenu l'approbation de mise sur le marché de deux colorants - le bleu de méthylène et l'indigo carmin - utilisés pendant des décennies sans autorisation. Ces molécules renferment des propriétés intéressantes, mais la présence de métaux lourds les rendait impropres à l'utilisation. Les produits hospitaliers (antidouleur, antidote, agents de contraste...) du laboratoire sont aujourd'hui commercialisés dans plus de 30 pays à travers le monde, sauvant ainsi la vie à des milliers de patients. « Notre stratégie d'innovation garantit la croissance et la pérennité du groupe. Tous nos actifs immatériels – brevets et marques - sont protégés, et ce dans les différents pays où nos produits vont être commercialisés et où nous avons des concurrents. Cette nomination aux Trophées INPI est une reconnaissance de notre travail, mais aussi un encouragement général à soutenir l'innovation. » **se réjouit Michel Feraud, fondateur et président.**

provepharm.com

● Date de création : 1998 ● 108 salariés ● CA 2021 : 66M€ / Budget R&D : 26% du CA ● 107 brevets français et internationaux / 67 marques françaises et internationales

CATÉGORIE INDUSTRIE



BODYCAP (Hérouville-Saint-Clair, Normandie) LA GÉLULE CONNECTÉE À INGÉRER POUR MESURER SA TEMPÉRATURE

L'entreprise BodyCAP s'est notamment fait connaître grâce à son innovation *eCelsius*. Il s'agit d'un thermomètre électronique encapsulé de toute petite taille, qui peut être avalé par un sportif, un militaire ou encore un patient, à des fins de surveillance de la température corporelle en temps réel, dans des environnements contraignants. Son originalité réside non seulement dans la technologie - avec le développement d'antennes spécifiques permettant d'échanger des données entre l'intérieur et l'extérieur du corps humain -, mais aussi dans l'usage du produit (championnats du monde, jeux olympiques...). Aujourd'hui, la medtech normande dédie une part importante de ses recherches au développement de microsystèmes communicants. Elle souhaite élargir le périmètre des fonctionnalités de sa solution, comme la mobilité gastro-intestinale par exemple. « *Depuis notre création, nous sommes dans un processus d'innovation continu pour adapter le produit, l'optimiser et se rapprocher des usages clients. Protéger nos actifs est un élément central de notre stratégie : nous nous appuyons sur les dépôts de brevets ou de logiciels pour engager nos nouveaux développements. Cette nomination aux Trophées INPI est une reconnaissance du caractère innovant de l'entreprise, mais aussi une reconnaissance pour l'ensemble des équipes et partenaires.* » souligne **Sébastien Moussay, président**.

bodycap.fr

● *Date de création : 2011* ● *14 salariés* ● *Budget R&D : 540K €* ● *5 brevets / 11 marques*



EUROPE TECHNOLOGIES (Carquefou, Pays de la Loire) VERS L'USINE 4.0

Le groupe Europe Technologies est spécialisé dans l'industrialisation, la fabrication et la maintenance de pièces et sous-ensembles composites, métalliques et plastiques. Il développe des expertises innovantes dans trois domaines complémentaires de l'industrie : le traitement de surface, la robotique et les lignes de production. Ses savoir-faire sont apportés à divers clients industriels à travers le monde, des secteurs de l'aéronautique, le naval, l'automobile, mais aussi du spectacle, de l'agroalimentaire ou de la santé. Europe Technologies a notamment réalisé la machinerie du spectacle « Cinescénie » du Puy du Fou, qui permet la montée d'une plateforme de 5 tonnes sur 5 mètres en 48 secondes tous les soirs. Le groupe ambitionne même de développer l'usine 4.0, soit l'automatisation et la numérisation de toutes les machines spéciales et robots vendus par celui-ci. « *Notre développement est basé sur l'innovation technologique. Innover nous permet de nous différencier et de ne pas être dépendant d'un client ou d'un secteur. Grâce à nos innovations, et aux marges importantes réalisées, nous avons pu renforcer notre autonomie et notre indépendance financière. Cela nous a permis par ailleurs de vendre dans plus de 50 pays, même les plus protectionnistes. Cette nomination aux Trophées INPI est une reconnaissance de notre stratégie d'innovation et de propriété industrielle.* » se réjouit **Patrick Cheppe, PDG**.

europetechnologies.com

● *Date de création : 1993* ● *420 salariés* ● *CA 2021 : 67M € dont 30% à l'export / Budget R&D : 12% du CA* ● *70 brevets / 9 marques*



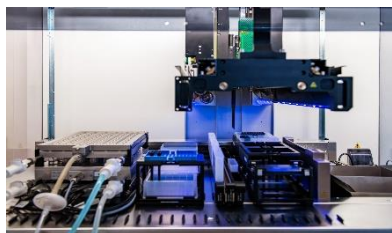
ENERSENS (Rochetoirin, Auvergne-Rhône-Alpes) DES SUPER-ISOLANTS ULTRA-FINS POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Enersens est une start-up industrielle qui développe des matériaux isolants haute performance pour l'électronique, l'industrie et le bâtiment. Elle commercialise deux produits distincts : « KwarK » et « Skogar ». Composés d'aérogel de silice, ils améliorent les caractéristiques thermiques de produits existants et contribuent ainsi à l'efficacité énergétique. Le premier est un additif sous forme de poudres et de granules, destiné aux secteurs de l'industrie et du bâtiment, qui est ajouté aux formulations et matériaux d'enduits, peintures et revêtements thermo-isolants. « Skogar », dernière innovation de la start-up, est un matériau ultra fin, qui se différencie des matériaux traditionnels utilisés jusqu'ici sur le marché et qui répond à des besoins nouveaux dans le domaine de l'électronique, notamment des smartphones (dont les batteries tendent à être toujours plus fines) ou des pack batteries pour la e-mobilité (pour optimiser la performance et la sécurité). « *Nous déposons des brevets et des marques pour protéger nos produits et les procédés associés. Avoir une stratégie de propriété industrielle nous permet de nous démarquer de nos concurrents, mais c'est aussi et surtout un gage de crédibilité pour nos investisseurs, clients et partenaires potentiels. Cette nomination aux Trophées INPI atteste de la valeur de notre travail.* » nous expliquent **David Lesueur, Directeur général** et **Brice Fiorentino, Responsable développement commercial, marketing et innovation**.

enersens.eu

● *Date de création : 2018* ● *10 salariés* ● *Budget R&D : 450K€* ● *6 familles de brevets - 31 brevets en France et à l'international / 14 marques*

CATÉGORIE INNOVATION RESPONSABLE



ABOLIS BIOTECHNOLOGIES (Evry, Île-de-France) DES MICRO-ORGANISMES « SUR-MESURE » POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES INDUSTRIELS

Installée à Evry, la société Abolis Biotechnologies développe des principes actifs, ingrédients et matières premières - des molécules essentielles aux industries -, avec un faible impact environnemental. Ses solutions sont basées sur le principe de la fermentation (comme pour le vin ou la bière), permettant de remplacer les molécules qui sont ou seront interdites d'utilisation dans l'industrie parce qu'elles sont toxiques pour l'humain ou la planète. Ces nouveaux modes de production visent à sécuriser les chaînes d'approvisionnement, les volumes de production et à relocaliser la production de ces molécules sur le territoire européen. Grâce à sa maîtrise de technologies innovantes, la start-up accompagne les industriels des secteurs de la santé, de la nutrition et des cosmétiques dans leur transition écologique. « Dès le début de la conception de nos solutions, nous avons protégé nos innovations avec les brevets, les marques et le secret industriel. Cette nomination aux Trophées INPI est une reconnaissance de notre modèle de valorisation de l'innovation. Elle consacre la manière dont nous pratiquons la propriété industrielle en interne et en utilisons son potentiel au quotidien. » **souligne Valérie Brunel, directrice générale.**

abolis.fr

● Date de création : 2014 ● 50 salariés ● 18 brevets / 21 marques



DRACULA TECHNOLOGIES (Valence, Auvergne-Rhône-Alpes) DES MODULES PHOTOVOLTAÏQUES POUR REMPLACER LES PILES

Dracula Technologies conçoit des modules photovoltaïques organiques respectueux de l'environnement. Dans un monde où l'on comptera plus de 75 milliards d'objets connectés d'ici 2025, l'entreprise valentinoise s'est fixée un objectif : alimenter les appareils connectés à faible consommation pour limiter l'utilisation des piles, extrêmement nocives pour l'environnement. Fins, flexibles, customisables et pouvant générer de l'énergie même dans des lieux sombres, ses modules peuvent ainsi être intégrés dans diverses applications : IoT, capteurs, trackers, télécommandes... et différents secteurs : santé, bâtiments et maisons connectés, cartes intelligentes, industrie ou encore traçabilité. « Notre stratégie d'innovation repose sur la création de valeur à travers la propriété intellectuelle. Nous avons déjà déposé plusieurs brevets pour protéger notre technologie et d'autres sont en cours de dépôt. Cela nous permet de mettre en place des barrières pour exploiter notre avantage concurrentiel, de rassurer nos partenaires lors du passage à l'échelle industrielle et à l'accès au marché. Être nominés aux Trophées INPI nous conforte dans cette stratégie et dans le choix de notre offre pour aller vers un monde plus respectueux de l'environnement. »

Brice Cruchon, PDG et fondateur.

dracula-technologies.com

● Date de création : 2011 ● 28 salariés ● CA 2021 : 1M€ dont 300K€ à l'export / Budget R&D : 800K€ ● 7 brevets / 2 marques



SURFACTGREEN (Rennes, Bretagne) DES PRODUITS BIOSOURCÉS AUSSI EFFICACES QUE LES PRODUITS DE RÉFÉRENCE

SurfactGreen développe des tensioactifs d'origine végétale très performants. L'objectif ? proposer des produits ménagers, des soins corporels et des produits industriels plus respectueux de l'environnement, durables, sûrs et tout aussi efficaces. Cette technologie représente une alternative à la pétrochimie, largement utilisée par les industriels. Elle permet notamment aux acteurs de la cosmétique de proposer des produits variés et plus écologiques (masques, après-shampoings ou encore crèmes hydratantes). En respectant les principes de la chimie verte, à partir de matières premières biosourcées, la startup a apporté une rupture technologique sur le marché des tensioactifs. « Notre nomination aux Trophées INPI est une fierté et nous conforte dans notre quête d'innovation et de performance. Nos efforts en matière de propriété industrielle sont matérialisés par de nombreux brevets, qui ont permis de construire notre crédibilité auprès de nos clients et de nos investisseurs. À ce jour, la robustesse de notre offre nous a permis de développer nos ventes en Europe et à l'international. Elle nous a aussi permis de lever 3 millions d'euros de capitaux propres ainsi que 7 millions d'euros de financements non dilutifs. »

témoigne Xavier Roussel, Président Directeur Général & co-propriétaire.

surfactgreen.com

● Date de création : 2016 ● 15 salariés ● CA 2021 : 1M€ dont 10% à l'export ● 30 brevets / 20 marques

CATÉGORIE RECHERCHE PARTENARIALE



GENE&GREENTK (Marseille, Provence-Alpes-Côte D'Azur)

UNE ALTERNATIVE AUX ANTIBIOTIQUES ET ANTIMICROBIENS

Gene&GreenTK est une société de biotechnologies spécialisée dans le développement d'enzymes antibactériennes. Elle développe des enzymes très robustes – dont certaines découvertes dans des sources d'eau chaude du Vésuve - capables de constituer des alternatives aux antibiotiques et antimicrobiens, et sans rendre les bactéries plus résistantes. Contrairement aux approches traditionnelles, sa technologie ne vise pas à tuer les bactéries mais à maîtriser leur virulence, tout en préservant la biodiversité. Cette approche constitue une réelle rupture dans la lutte contre les infections. Spin-off de la recherche académique de l'Université d'Aix-Marseille, la jeune société développe des applications de sa technologie dans trois secteurs qu'elle estime prioritaires : la santé animale, l'agriculture et le traitement de l'eau. « *L'innovation constitue le fil conducteur de notre développement. Nous avons protégé par des brevets notre large savoir-faire en ingénierie génétique, dont certains pourront être exploités directement ou via des licences par des partenaires industriels. C'est par ailleurs grâce à la solidité de nos titres que nous avons convaincu le groupe Proxis Développement d'investir dans la société. Cette nomination aux Trophées INPI récompense cette politique d'innovation.* » **se réjouit David Daudé, président.**

gene-greentk.com

● *Date de création : 2013* ● *8 salariés* ● *1 sous-licence / 3 brevets en copropriété / 2 marques*



VISIBLE PATIENT (Strasbourg, Grand Est)

DES IMAGES D'ORGANES EN 3D POUR FACILITER LE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Visible Patient est un laboratoire d'analyse d'images médicales en ligne, qui transforme une image issue d'un scanner ou d'une IRM en modélisation 3D. La deeptech/medtech strasbourgeoise assure ainsi aux professionnels de santé une compréhension simplifiée des images, et leur permet ainsi de simuler et définir un acte thérapeutique précis et adapté. Poumons, foie, pancréas, reins, côlon... l'analyse des images est réalisée à l'aide de logiciels basés notamment sur l'intelligence artificielle, ce qui permet d'extraire automatiquement une modélisation 3D de l'organe concerné. Une innovation fruit de plus de 15 ans de recherche de l'Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif à Strasbourg. « *Notre stratégie de propriété industrielle repose sur plusieurs actions clés, dont le dépôt de titres de propriété industrielle – brevets, marques, e-Soleau -, et le secret industriel sur certains éléments non protégeables. Être nommés aux Trophées INPI est une reconnaissance des efforts menés pour garantir la protection de nos innovations, et un véritable atout pour notre développement.* » **souligne le professeur Luc Soler, président.**

visiblepatient.com

● *Date de création : 2013* ● *50 salariés* ● *Budget R&D : 1 M €* ● *20 brevets / 20 marques*



SINTERMAT (Venarey-les-Laumes, Bourgogne-Franche-Comté)

DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS AUX PERFORMANCES AUGMENTÉES

Sintermat est une deeptech spécialisée dans la conception et la production de matériaux aux propriétés augmentées, à partir de poudres métalliques, céramiques et naturelles. La start-up a notamment mis au point un procédé technique appelé frittage SPS (Spark Plasma Sintering), un procédé de fabrication de pièces à partir de grains de poudre chauffés, via courant électrique, pour qu'ils se soudent entre eux. De nombreux secteurs en bénéficient : la défense, l'aéronautique, l'outillage industriel ou encore l'horlogerie... pour la production de têtes de filière pour l'extrusion métal ou encore des éléments d'habillage de montre. Cette technologie est rapide, flexible, économe en énergie et permet de produire des composants industriels aux performances inégalées et à longévité accrue : les pièces ont une durée de vie trois fois plus longue que celles fabriquées par des technologies traditionnelles. « *Cette nomination aux Trophées INPI récompense le travail accompli et nous encourage à poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie de propriété industrielle. Cette stratégie répond au besoin de nos clients et à la nécessité pour l'entreprise de conserver la maîtrise de son savoir-faire et de son déploiement commercial.* » **raconte Foad Naimi, président-fondateur.**

sinter-mat.com

● *Date de création : 2016* ● *20 salariés* ● *10 brevets*

CATÉGORIE START-UP



CHARGEPLY (Aix-en-Provence, Provence-Alpes-Côte d'Azur)

DES STATIONS DE RECHARGE INTELLIGENTES POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Installée à Aix-en-Provence, Chargepoly développe une technologie innovante pour la recharge rapide des véhicules électriques. La start-up simplifie le recours à l'électrique en permettant de distribuer de l'énergie à plusieurs véhicules (taxi, bus, camions ...) en même temps et dans un même lieu. Plutôt que de diviser la puissance de charge disponible entre les véhicules branchés, les véhicules reçoivent la puissance dont ils ont besoin, selon le degré d'urgence, le niveau de charge restante ou encore la spécificité du véhicule, grâce à une planification intelligente. Cette technologie permet une recharge en 30 minutes à 2 heures. Elle s'adapte aux besoins et urgences de chaque véhicule, afin de mieux utiliser les stations de recharge et de réduire les coûts. « *Nous pensons que ce sont les idées bien protégées qui finissent par l'emporter sur le marché, c'est pourquoi la propriété industrielle fait partie intégrante de notre projet. Il nous paraît primordial de protéger notre innovation par des dépôts de brevets, mais aussi notre marque et le design de notre borne. Cette nomination aux Trophées INPI est une réelle reconnaissance, nous sommes fiers d'être reconnus en tant qu'acteur innovant, créatif.* »

témoigne Hadi Moussavi, PDG.

chargepoly.com

● *Date de création : 2019* ● *14 salariés* ● *2 brevets / 1 marque / 1 dessin & modèle*



GRAVIPACK (Sens, Bourgogne-Franche-Comté)

LES BRETelles QUI ALLÈGENT LE POIDS SUR LES ÉPAULES ET LE DOS

Gravipack conçoit des sacs à dos permettant d'alléger de 92 % la charge sur les épaules. Grâce à sa technique innovante de portage, la jeune entreprise parvient à faire « léviter » les sacs à dos au-dessus des épaules, transférant la charge au plus proche du centre de gravité du corps humain. Elle a mis au point des bretelles munies d'un exosquelette permettant ainsi d'augmenter la charge du sac si besoin et de parcourir de plus longues distances. Une solution qui peut s'appliquer à une multitude de domaines : randonnée, urbain, business, scolaire, armée, secourisme, médical, livraison, plongée, porte-bébé, audiovisuels, jardinerie... l'objectif ? lutter contre le mal de dos et réduire la fatigue physique. Une innovation qui a notamment permis à la start-up de nouer des partenariats avec la SNCF, Décathlon ou encore la NASA ! « *Être nominés aux Trophées INPI est une reconnaissance de notre capacité à innover, à répondre à un réel besoin sur le marché et à gérer nos actifs immatériels. Toutes nos innovations aboutissent à des dépôts de titres de propriété industrielle, ce qui est un moyen de valoriser notre travail et de démontrer à nos investisseurs notre avance technologique. Cette nomination conforte également notre choix de miser sur la Recherche & Développement et l'innovation.* » **se réjouit Mohammed Errafi, dirigeant.**

gravipack.com

● *Date de création : 2018* ● *2 salariés* ● *CA 2021 : 230K€ dont 200K€ à l'export / Budget R&D : 380K€* ● *1 brevets français, 9 brevets internationaux et 3 en cours de dépôts / 2 marques*



VETOPHAGE (Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes)

UNE ALTERNATIVE AUX ANTIBIOTIQUES À USAGE VÉTÉRAIRE

Vetophage est une entreprise spécialisée dans le développement de solutions à l'antibiorésistance des animaux, problème majeur, qui peut conduire à la difficulté, voire à l'impossibilité de traiter certaines infections. La technologie de la jeune entreprise originaire de Lyon est basée sur les « phages », des virus naturellement présents dans l'environnement, qui connaissent les bactéries de manière très spécifique. Elle permet ainsi de détecter rapidement les bactéries pathogènes et est en mesure de créer des « cocktails de phages » pour détruire les bactéries résistantes aux antibiotiques. La start-up a notamment mis au point un outil de détection type bandelette qui répond aux besoins du secteur de l'élevage : simple, rapide, efficace et moins coûteux. Une technologie qui sera, pourquoi pas, demain utile aux humains. « *Cette nomination aux Trophées INPI est l'occasion de mettre un coup de projecteur supplémentaire sur l'enjeu de l'antibiorésistance qui nous concerne tous. Nous mettons au point des produits très innovants et respectueux de l'environnement, en mesure d'intéresser un grand nombre d'acteurs de la santé animale mais aussi, à terme, humaine.* » **souligne Mai Huong Chatain-Ly, présidente.**

vetophage.fr

● *Date de création : 2017* ● *9 salariés* ● *5 brevets / 3 marques / 1 dessin & modèle*

LAURÉATS DES TROPHÉES INPI : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Lauréats des Trophées INPI 2013, 2014 et 2016, trois entreprises reviennent pour nous sur leur parcours depuis l'obtention de leur prix : découvrez leurs portraits sur notre site inpi.fr.

Fermob : un design iconique (Saint-Didier-sur-Chalaronne, Auvergne-Rhône-Alpes)

Lauréat des Trophées INPI en 2013, Fermob crée depuis 1989 du mobilier et des accessoires d'extérieur. Colorées, design et robuste, ses créations sont mondialement connues et aménagent les places et jardins les plus célèbres du monde. Grâce à ses innovations, l'entreprise implantée à Saint-Didier-sur-Chalaronne connaît une croissance sans faille.

[Pour en savoir plus cliquer ici.](#)

Mathieu Lustrerie met en lumière les plus beaux lieux du monde (Gargas, Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Lauréat des Trophées INPI 2014, Mathieu Lustrerie restaure, crée et réédite des lustres d'exception depuis plus de 70 ans. Installée dans une ancienne usine d'ocre dans le Luberon, l'entreprise familiale mêle savoir-faire ancestraux et innovation, pour mieux répondre aux attentes de ses clients.

[Pour en savoir plus cliquer ici](#)

Procédés Chénel réinvente l'utilisation du papier (Vanves, Île-de-France)

Lauréate des Trophées INPI en 2016, Procédés Chénel produit, à partir de papier et de carton, des décors sur-mesure pour les professionnels de la décoration et de l'architecture. Faux plafonds non feu, cloisons origami, accessoires de décoration originaux et colorés... l'entreprise centenaire innove sans cesse pour proposer matériaux robustes et créations design.

[Pour en savoir plus cliquer ici.](#)

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'INPI est l'opérateur du **guichet unique des formalités d'entreprises**. Ouvert à tous, il sera la seule voie possible pour les formalités des entreprises à partir du 1^{er} janvier 2023 depuis le site formalites.entreprises.gouv.fr, accessible aussi depuis inpi.fr.

A partir du 1^{er} janvier 2023, l'INPI offrira - via le portail data.inpi.fr - l'accès aux données du **registre national des entreprises (RNE)**. En plus des informations sur les sociétés commerciales déjà présentes aujourd'hui, les informations relatives aux entreprises artisanales, aux entreprises agricoles et aux entreprises individuelles, dont les professions libérales, seront accessibles à tous gratuitement.

De quoi faciliter la vie de nos entrepreneurs !

À PROPOS DE L'INPI

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'Institut accompagne tous les



innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé rattaché au ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon. Dépositaire de tous les titres de propriété industrielle déposés en France et des données du Registre National du Commerce et des Sociétés, l'INPI diffuse plus de 61,2 millions de données ouvertes, libres et réutilisables. L'INPI est désormais l'opérateur du guichet unique pour les formalités des

entreprises (créations, modifications, cessations). Enfin, l'INPI est en charge de l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

inpi.fr – data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr

Suivez INPI France :



#TROPHEESINPI

Contacts presse :

INPI (presse écrite et en ligne)

Amaria Lahmri : 01 56 65 81 81 / 07 50 15 20 81 alahmri@inpi.fr

Anne-Sophie Prusak : 01 56 65 85 80 / 06 60 69 54 17 aprusak@inpi.fr

L'agenceRP (radio et TV)

Lucille Lavigne : 06 98 62 07 92 inpi2022@lagencerp.com

Mélina Dahmane : 06 58 94 47 82